AR Prefecture

016-211604095-20230130-20230101_DE-DE Reçu le 23/02/2023

Commune de VILLEFAGNAN 16240 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

L'an deux mil vingt-trois, LE TRENTE JANVIER à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la commune de VILLEFAGNAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/01/2023

illers
15
14
00
01
14

<u>PRÉSENTS</u>: MM BŒUF Pascal; LAFOND Anne-Marie; GASTARD Patrick; PIERRON Pierrette; BOINOT Florence; LOISEAU Laurent; DEZON Marie-Pierre; PEROTEAU Christelle; BONNARDEL Isabelle; ARRIVÉ Bruno; BRETON Pierre-Yves; GRANGE Cécile; LACOUX Jean-Marc; NICOLAS Marie-Noëlle

<u>Absents</u>: BOUCHAUD Thomas <u>Secrétaire</u>: BOINOT Florence

Délibération n° 2023/01/01

Objet: Tarifs 2023 des salles communales

Pour 2023, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider ou non de la révision des tarifs de location des salles communales.

À l'unanimité, le Conseil Municipal,

• Décide d'accorder le renouvellement de la gratuité de la première utilisation de salles communales (cuisine et matériels inclus) pour les associations dont le siège est à Villefagnan.

La salle des fêtes a une capacité de 290 personnes, elle ne sera pas louée en dessous de 40 personnes.

La salle des associations a une capacité de 30 personnes, de 40 personnes pour la salle des expositions et 100 personnes pour les halles.

• Propose les tarifs suivants :

	HABITANTS DE VILLEFAGNAN		EXTÉRIEURS					
	SALLE DES FÊTES							
•	Soirée dansante, repas privés, loto, concours de belote, vin d'honneur, réunion à caractère commercial	90€	 Soirée dansante, repas privés, loto, concours de belote, vin d'honneur, réunion à caractère commercial 	180 €				
	Assemblée Générale	GRATUIT	Assemblée Générale	60 €				
	Cuisines	70 €	Cuisines	140 €				
•	Location lave-vaisselle	30 €	 Location lave-vaisselle 	30 €				
•	Location vidéoprojecteur	20 €	 Location vidéoprojecteur 	20 €				
	Location de la sono	50€	 Location de la sono 	50 €				
	• Caution po	our l'utilisat	on de la salle : 500 € ion du vidéoprojecteur : 150 €					
	■ Caution po	our utilis <mark>a</mark> tio	ion de la sono : 150 € on du lave-vaisselle : 150 € tion demi-tarif pour le deuxième jour					
	Supplément hivernal *	+30€	Supplément hivernal *	+ 30 €				

AR Prefecture

016-211604095-20230130-20230101_DE-DE Reçu le 23/02/2023

	HALLE AUX	GRAINS	
 Vin d'honneur 	20 €	Vin d'honneur	30 €
■ Soirée	40 €	Soirée	50 €
Caution local	ation des hal	lles : 300 €	
Supplément hivernal *	+30€	■ Supplément hivernal *	+ 30 €
SAI	LLE DES ASSO	OCIATIONS	
 Vin d'honneur, buffet froid en journée 	15 €	 Vin d'honneur, buffet froid en journée 	30 €
Caution los	cation de la s	alle des associations : 300 €	
Supplément hivernal *	+ 20 €	Supplément hivernal *	+ 20 €
SALLE DES EXPOSITI	ONS - MOU	LIN DES PIERRES BLANCHES	
 Location 	30 €	Location	60 €
■ Caution lo	cation de la :	salle des expositions : 300 €	,
■ Tarif hivernal *	50€	Tarif hivernal *	50 €

^{*}Période du 1er octobre au 31 mars

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme

Le Maire Pascal BŒUF

Affiché le

Résultat du vote
Votants 14
POUR 14
CONTRE 0
ABSTENTION 0